

Résumé du mémoire « Contrôler et réprimer le Drapeau Noir : une histoire de la criminalisation des anarchistes en Belgique durant l'entre-deux-guerres »

Cette œuvre, qui s'inscrit dans le champ de l'histoire contemporaine, traite de la manière dont les institutions policières et judiciaires belges réagissent au mouvement anarchiste à l'époque de l'entre-deux-guerres (entre 1918 et 1939). En épluchant les dossiers de police et de justice concernant des dizaines de militant.es anarchistes belges ou étrangers transitant par la Belgique, ce travail expose l'existence d'un processus de criminalisation déployé par les autorités belges.

Ce processus de criminalisation est décrit par l'entremise de six cas d'études, reprenant qualitativement les situations vécues par une série de militant.es libertaires, afin de mettre en lumière la continuité contrôlante et répressive des pratiques policières et judiciaires belges en fonction des militant.es rencontré.es. Schématiquement, le manuscrit se compose de deux parties : la première traite de trois cas d'études et évoque une première phase de la criminalisation à travers le contrôle, la surveillance et la menace de l'expulsion pour les anarchistes étrangèr.es ; la seconde partie évoque la seconde phase de la criminalisation avec la répression, l'enfermement et l'expulsion, via trois cas d'études comprenant les figures-types des perceptions de l'anarchisme pour l'époque (l'agitateur, le terroriste et le cambrioleur).

Dès lors, le mémoire, en plus d'offrir une analyse qualitative et personnelle des militant.es rencontré.es via les six cas d'études, prétend investiguer trois questionnements :

- Offrir un comparatif de la criminalisation des anarchistes entre la fin du XIX^{ème} siècle et l'entre-deux-guerres
- Analyser et décrire les pratiques de criminalisation de la police et de la justice belge de l'époque (homogénéité ou hétérogénéité des discours et pratiques entre police et justice d'une part ; entre les services de police eux-mêmes d'autre part)
- Apport de nouvelles connaissances historiques sur le mouvement anarchiste en Belgique (composé d'étrangers importants pour le mouvement comme Durruti, Ascaso ou encore Berneri) ; ainsi que sur le fonctionnement de la police politique et la justice belges pour l'entre-deux-guerres